

Agen, le 15 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

AIDES À DOMICILE : LE DEPARTEMENT PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ

Le gouvernement a décrété « une journée nationale des aides à domicile » dont la première édition se tiendra ce vendredi 17 mars. Même si les Départements n'en ont été informés que très tardivement, ils ont bien évidemment souhaité s'associer à cette démarche de nécessaire reconnaissance de l'importance et de l'intérêt des "métiers du liens". Les Départements sont en effet les partenaires principaux et naturels des Services d'Aide à Domicile (SAAD).

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a fait du "**bien vieillir**" une priorité. A ce titre, son **budget de l'autonomie** (personnes en situation de handicap et personnes âgées) représente **125 millions d'euros** dont **27,7 millions d'euros** dédiés au **maintien à domicile** via les SAAD correspondant au financement de **1,2 million d'heures d'intervention**.

Depuis maintenant 2 ans et après avoir été aux côtés des SAAD et de leurs personnels lors de la pandémie de Covid-19, le Conseil départemental a constamment renforcé son soutien à ce secteur essentiel aux Lot-et-Garonnais.

A l'occasion du Débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 24 février dernier, la présidente Borderie a publiquement annoncé plusieurs mesures importantes prochainement mises en œuvre :

- La réévaluation du tarif horaire versé aux associations d'aide à domicile (+ 1 euro/heure avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, soit une dépense supplémentaire estimé à 1 million d'euros en année pleine) ;
- Une seconde réévaluation du tarif horaire, actuellement à l'étude et qui pourrait intervenir avant l'été ;
- La mise en place au second semestre 2023 d'une « bonification qualité » pouvant aller jusqu'à 3 euros/heure (sur critères et en fonction de préconisations de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

A noter qu'au-delà de ces mesures destinées à conforter le secteur de l'aide à domicile et la reconnaissance du travail admirable effectué par les salariés et les bénévoles, la présidente Borderie a également annoncé « un Plan Ehpad » doté d'un million d'euros pour accompagner, aux côtés de l'ARS, les établissements en difficulté dans leur projet d'investissement.